



INTÉRESSEMENT

PRIME D'INTÉRESSEMENT : 20 CENTIMES D'EURO PAR EMPLOI SUPPRIMÉ

**Chacune des directions
des 3 EPIC, en plein débat sur
la réforme du ferroviaire, a
convoqué les fédérations
syndicales de cheminots pour
discuter de ... l'intéressement !**

**La seule question qui se pose :
A quoi la direction cherche-t-elle
à intéresser les cheminots ?**

Depuis 2015, année de sa mise en place à la SNCF et négocié dans le dos de la CGT, l'intéressement c'est :

- 3 années de gel de salaires,
- 6000 emplois supprimés,
- La baisse du pouvoir d'achat,
- Un manque de financement du régime spécial.

La CGT a refusé de discuter de l'intéressement, alors que la direction ne met rien sur la table des négociations salariales pour 2018. La direction précise même que l'intéressement est du pouvoir d'achat mais pas du salaire. C'est bien là le problème !

Un dispositif moderne ?

L'intéressement a été mis en place sous De Gaulle en 1959. Un cadeau au patronat revanchard et décidé à contourner les accords salariaux de branche. La volonté patronale de déplacer les négociations dans les entreprises n'est pas neuve, elle permet de mettre en concurrence les salariés entre eux.

Un dispositif juste ?

La prime d'intéressement 2018 varie de 130 euros (36 %) d'un EPIC à l'autre. Quid du caractère solidaire et indissociable du Groupe Public Ferroviaire ? La direction persiste à différencier le traitement par EPIC, tout en promettant un groupe plus intégré, à l'allemande... après une nouvelle réforme ferroviaire.

Un dispositif motivant ?

La direction l'affiche : l'intéressement a pour objectif l'adhésion des cheminots à sa politique d'entreprise. Les critères sont choisis pour faire adhérer les cheminots à sa stratégie.

La Marge OPérationnelle (MOP) correspond au rapport entre les bénéfices et le chiffre d'affaires. Cet indicateur est utilisé par les actionnaires pour mesurer la rentabilité financière d'une entreprise et non son utilité. Pour être haut, l'emploi et les salaires doivent être bas. Calculer l'intéressement sur la Marge OPérationnelle invite les cheminots à se serrer la ceinture. Un paradoxe !



La Fédération CGT des Cheminots a refusé de rester à la table de cette négociation et ne signera pas les accords sur l'intéressement qui :

- assujettit le pouvoir d'achat des cheminots aux suppressions d'emplois et restrictions salariales plutôt qu'à la qualification, au temps de travail et au coût de la vie ;
- comme certaines formes de rétribution individuelle, ne contribue pas au financement de la protection sociale ;
- n'est pas la contrepartie de la force de travail, mais un instrument de politique patronale ;
- engendre très largement une restriction des hausses générales de salaires. C'est le cas au sein du GPF SNCF avec un gel des salaires depuis 3 ans.

Le pouvoir d'achat des cheminots passe par des augmentations générales de salaires

Les moyens existent pour une véritable politique salariale.

Guillaume Pépy évoquait, dans un récent entretien donné à un média quotidien, un coût pour le GPF de 20 millions d'euros par jour de grève.

Si lorsque les cheminots arrêtent de produire des richesses, et alors même qu'ils ne perçoivent plus leur salaire, il en coûte 20 millions d'euros par jour à l'entreprise, c'est autant de moyens financiers disponibles pour des augmentations générales de salaires !

La CGT exige :

- **la revalorisation des éléments du salaire pris en compte dans le calcul de la retraite ;**
- **10% d'augmentation générale avec des mesures pour les bas salaires et la correction du tassement de la grille salariale ;**
- **C'est l'ensemble de ces mesures qui financera le régime spécial de retraite et de prévoyance.**

Des mesures qui répondraient aux légitimes attentes des cheminots.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

